

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal

## Saint-Martin-en-Bière

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:5153

Version du 05-06-2024



### Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtiments
- Parcelles

### Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PT/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal



## Saint-Sauveur-sur-École

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:4286

Version du 05-06-2024

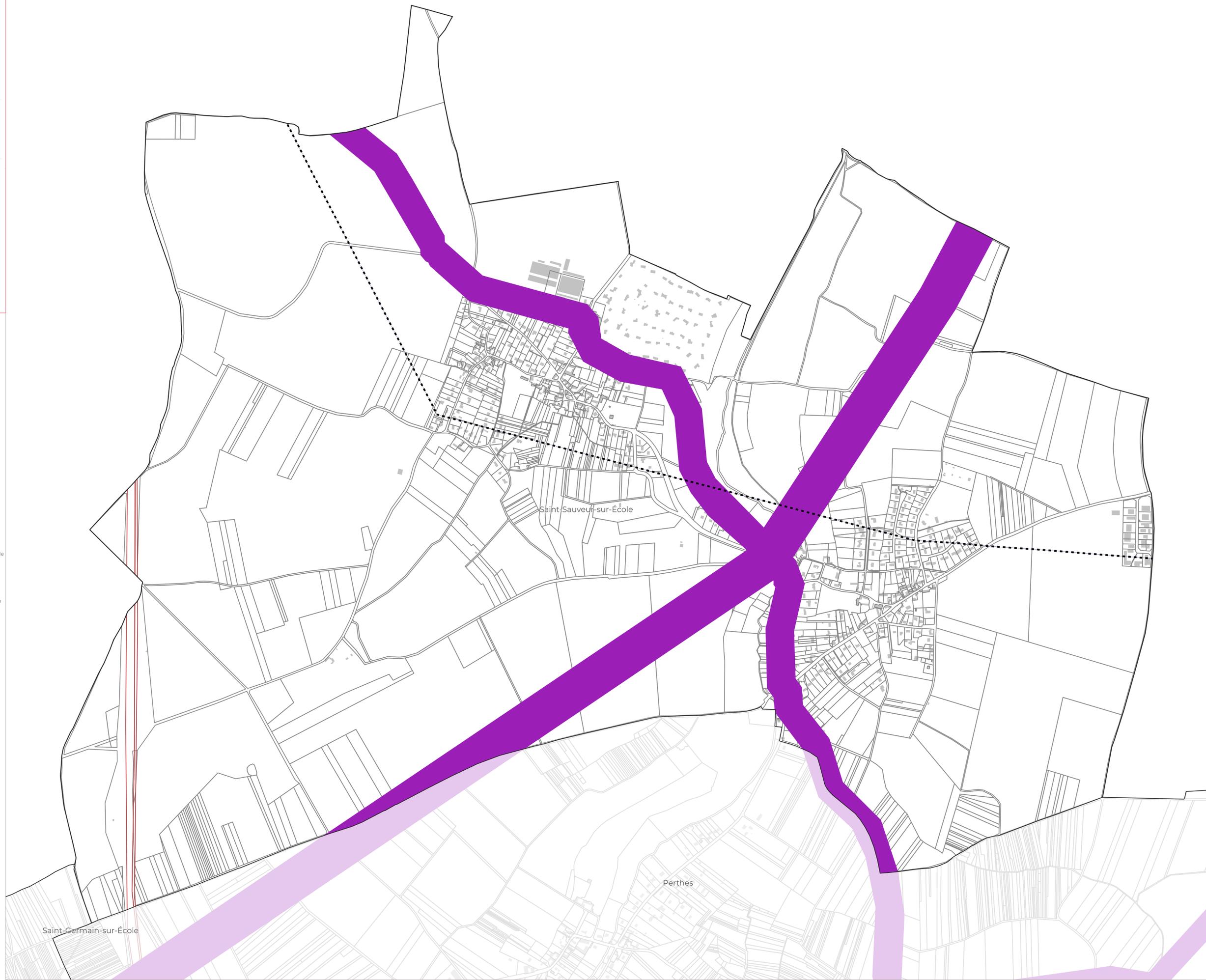


### Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtiments
- Parcelles

### Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès devant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



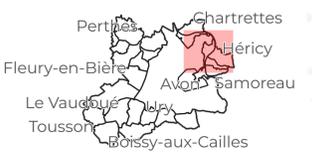
0 100 200 m

**Plan local d'Urbanisme Intercommunal**



**Samois-sur-Seine**

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024

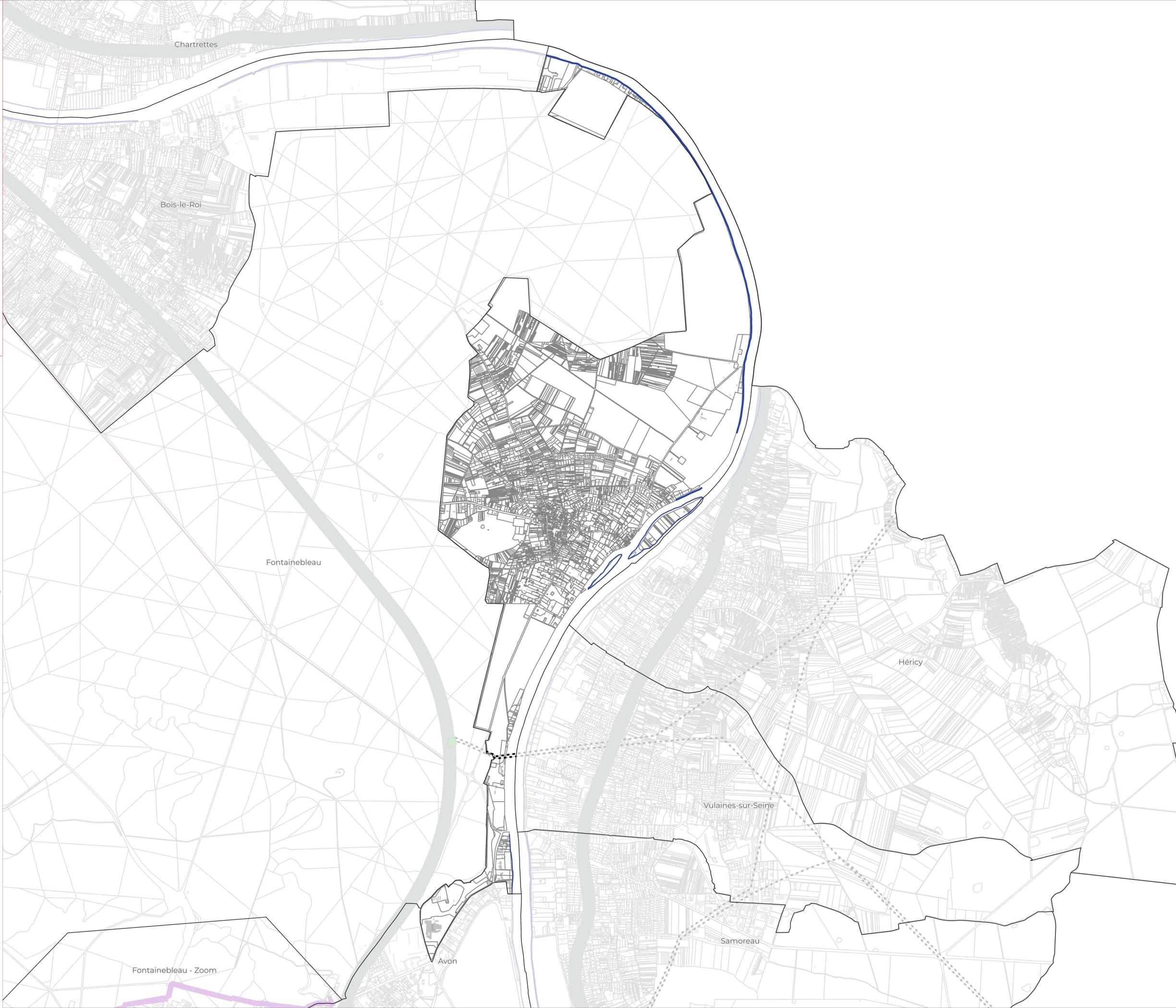


1:9 656  
Version du 05-06-2024



**Éléments de contexte**

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtimens
- Parcelles
- Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements**
- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PTI/PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 - Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 - Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal



## Samoreau

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:4 860  
Version du 05-06-2024



- Éléments de contexte**
- Limite de la CAPF
  - Limites communales
  - Bâtiments
  - Parcelles
- Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements**
- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
  - I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
  - I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
  - I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
  - PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
  - T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
  - EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
  - EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
  - I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
  - A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
  - PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
  - T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
  - T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
  - T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal

## Tousson

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:7 021

Version du 05-06-2024



### Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
  - Limites communales
  - Bâtimens
  - Parcelles
- Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements**
- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
  - I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
  - I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
  - I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
  - PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
  - T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
  - EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
  - EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
  - I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
  - A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
  - PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
  - T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
  - T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
  - T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Ury

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:4977

Version du 05-06-2024

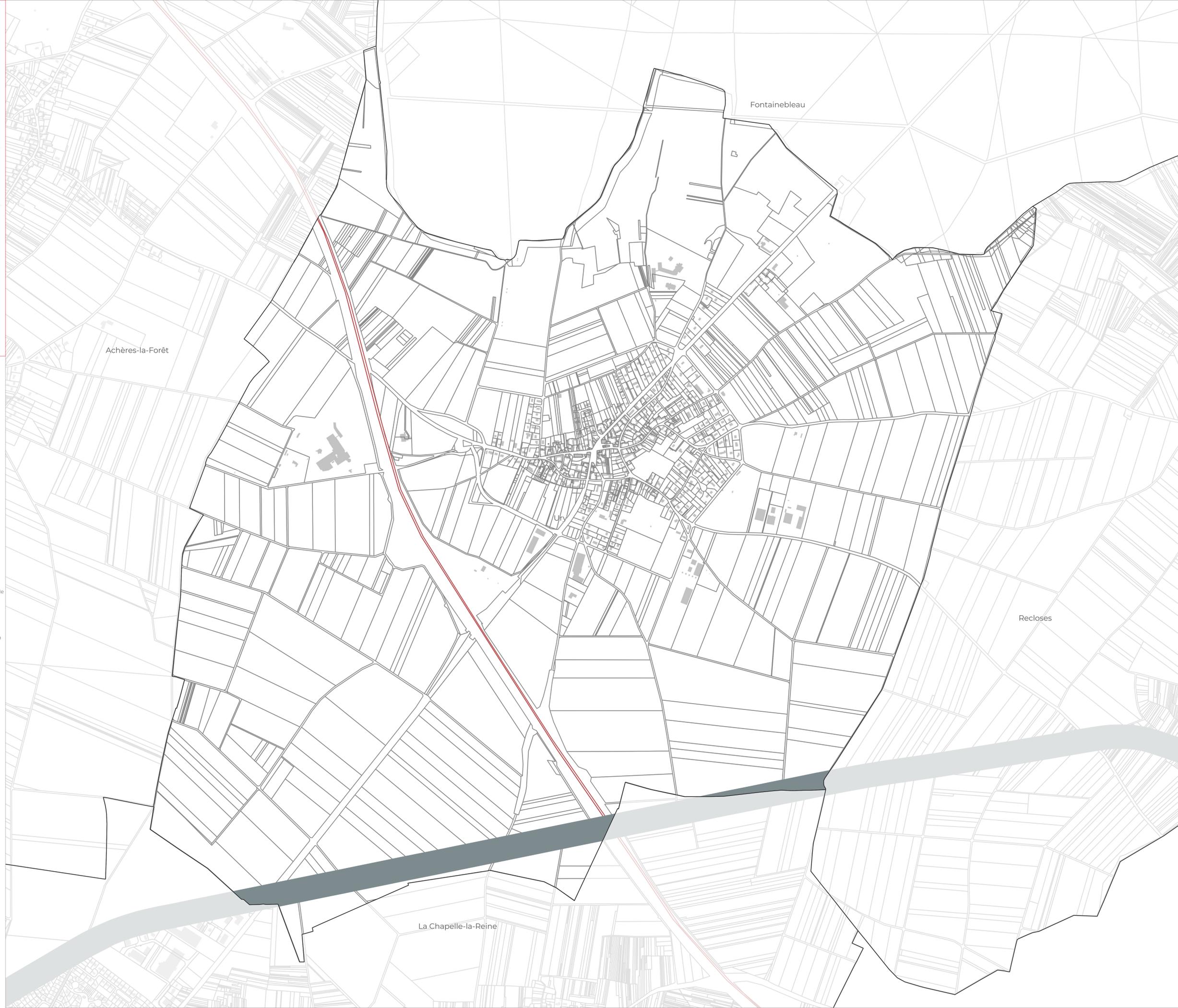


## Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
  - Limites communales
  - Bâtiments
  - Parcelles
- Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements**
- EL3 - Servitudes de halage et de marchépiéd\*
  - I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
  - I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
  - I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
  - PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
  - T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
  - EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
  - EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
  - I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
  - A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
  - PTI/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
  - T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
  - T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
  - T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m



# Plan local d'Urbanisme Intercommunal

## Vulaines-sur-Seine

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:5114

Version du 05-06-2024

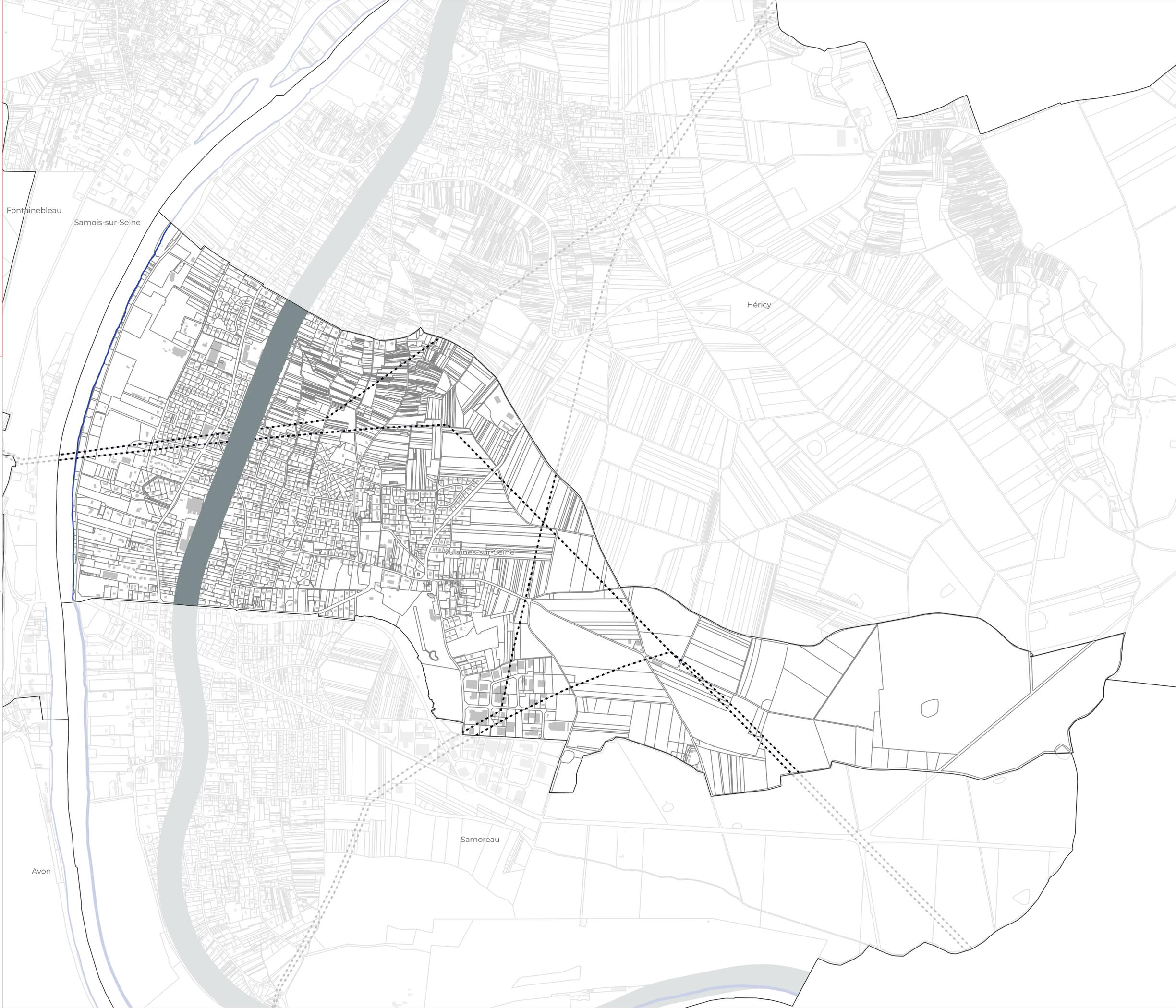


### Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtiments
- Parcelles

### Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PTI/PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 - Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 - Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal

## Le Vaudoué

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:7 484

Version du 05-06-2024



### Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtimens
- Parcelles

### Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal

## Noisy-sur-École

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:10 619

Version du 05-06-2024



### Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtimens
- Parcelles

### Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



**Plan local d'Urbanisme Intercommunal**



**Perthes**

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024

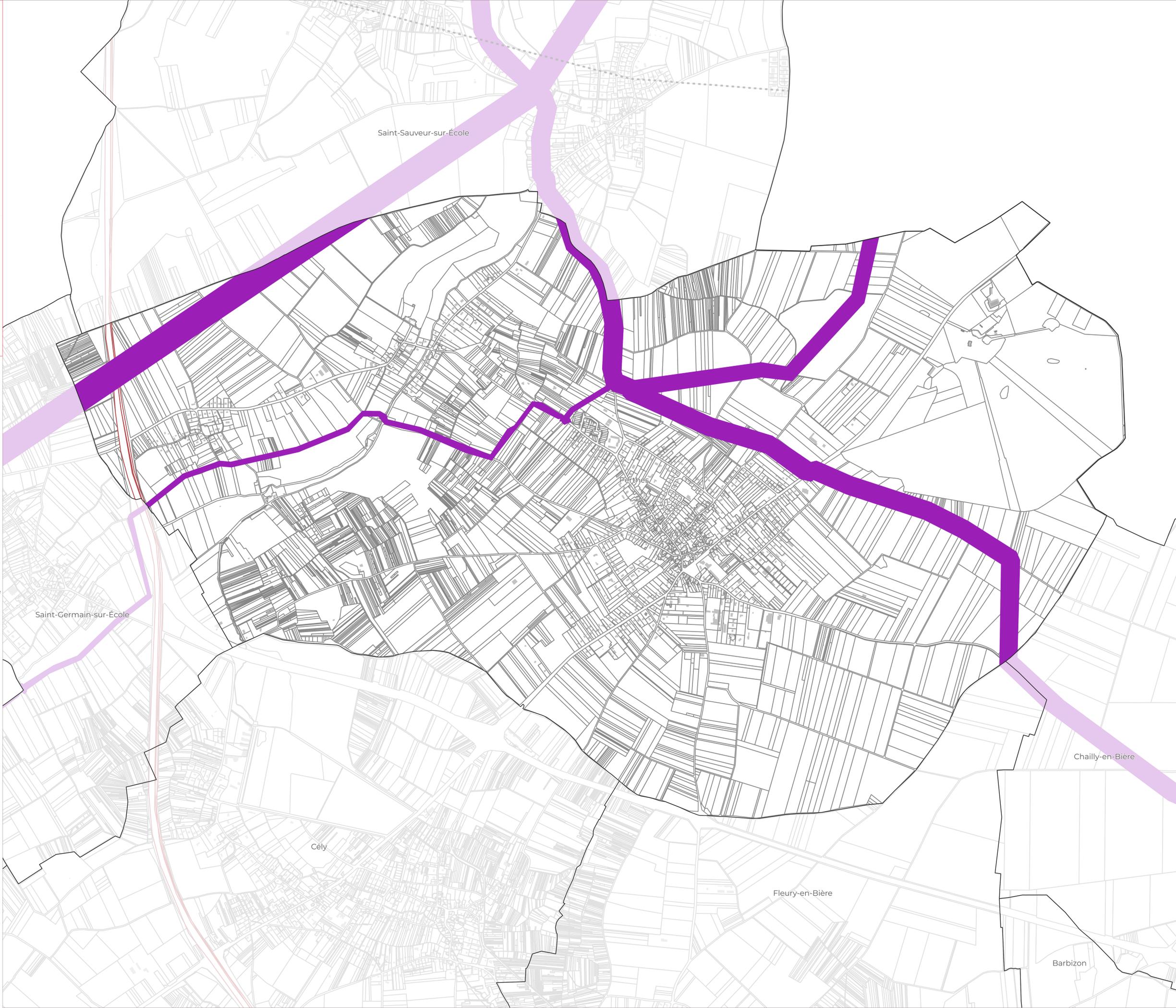


1:6290  
Version du 05-06-2024



**Éléments de contexte**

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtiments
- Parcelles
- Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements**
- EL3 - Servitudes de halage et de marche-pied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal

## Recloses

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:5 022  
Version du 05-06-2024



### Éléments de contexte

- Limite de la CAPF
- Limites communales
- Bâtiments
- Parcelles

### Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
- PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
- I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
- PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
- T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
- T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
- T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal



## Saint-Germain-sur-École

ANNEXES  
Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
PLUi arrêté le 27 Juin 2024



1:4 047

Version du 05-06-2024



### Éléments de contexte

-  Limite de la CAPF
  -  Limites communales
  -  Bâtimens
  -  Parcelles
- Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements**
-  EL3 - Servitudes de halage et de marchepied\*
  -  I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
  -  I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Postes)
  -  I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (Lignes)
  -  PT3 - Servitudes attachées au réseau de télécommunications
  -  T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
  -  EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques, données non disponibles
  -  EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération, données non disponibles
  -  I3 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
  -  A6 - Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage
  -  PT1/PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques, données non disponibles
  -  T4 : Servitudes aéronautiques de balisage, données non disponibles
  -  T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement, données non disponibles
  -  T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique, données non disponibles



0 100 200 m

